Lue dune fois

Observation

Sur une amputation du Bras.

Une Fille agée d'environ 46 ans, fut reçüe a L'hopital de St Jullien de Paris au commencement de l'année 1754 pour y être traittée d'un bras malade.

Appellé pour la voir, je l'interrogeai sur son état: elle me dit qu'il y avoit deux ans, qu'elle avoit fait une chûte sur le coude du bras droit: que sa douleur fut grande, et ne fut dissipée que par plusieurs saignées et des medicaments appliqués sur la partie malade: que néamoins aux changements de temps elle en avoit toujours eu quelque ressentiment, sans qu'il y eut gonflement a la partie, ny qu'elle fut douloureuze au toucher: mais que depuis six mois le coude lui etoit enflé et devenu tres douloureux, et qu'enfin il s'y etoit fait un dépôt qui s'etoit ouvert de lui même.

Aprés cette exposition, j'examinai soigneusement l'etat du bras malade. J'y trouvai un gonflement a toutte l'articulation, et une ulcere située a la partie inferieure-externe du bras vers le condille, d'ou sortoit une matiere sanieuse, qui devenoit beaucoup plus abondante, lorsqu'on pressoit legerement l'articulation, ou que l'on faisoit faire les mouvements de pronation et de supination.

Je conçus dela qu'il y avoit alteration des os; et je fus confirmé dans cette idée, lorsqu'ayant introduit la sonde dans un sinus situé au fond de l'ulcere, je trouvai qu'effectivement les os étoient a decouvert et cariés. J'interrogeai de nouveau la malade, et de tout ce qu'elle repondit a mes differentes demandes, je ne pûs conclurre d'autre cause de cette maladie, que la chute faite sur le coude.

Je ne deliberai pas long temps sur le parti qu'il y avoit a prendre. La nature de la sanie qui decouloit de L'ulcere, l'assurance que la sonde me donna de la carie, Les douleurs qui augmentoient de jour en jour, la fievre et le devoyement qui survinrent, l'amaigrissement et le marasme qui y succederent, tous ces accidents bien considerés, me determinerent a proposer l'amputation.

La malade esperant de guerir en conservant son bras, ainsi que plusieurs Charlatans le lui promirent, ne voulut point consentir a l'operation; et ce ne fut qu'au bout d'un an, qu'elle voulut bien enfin s'y resoudre. Mais l'état de la maladie etoit alors bien different: Les os étoient plus gonflés, surtout L'humerus: le condille externe et l'olecrane etoient tout a decouvert: La sanie qui sortoit par trois ouvertures, etoit noire et puante: quelques frissons se faisoient sentir tous les jours: le cours de ventre etoit continuel: la fievre continüe, la maigreur extreme.

Touttes ces considerations etoient bien capables de me detourner de faire l'amputation; ~~mais~~ et j'eusse sans doute abandonné ce party, si je n'eusse eté confirmé dans mon premier avis par l'experience d'un fait semblable, dans l'amputation d'une jambe, qui m'a trés bien reussi; et dont j'aurai L'honneur de rendre compte a L'academie.

ARC 58 n°71

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

L'Amputation fut donc faitte au commencement du Mois d'Avril de l'année 1755; en presence de Mrs Bailly, Lesguenery et Dayres. On n'eut pas de peine a arrêter le sang par le moyen de l'agaric; vû la maigreur du bras, qui facilitoit la compression exacte de l'artere jusques sous l'aisselle.

L'appareil levé au bout de quarante huit heures, nous trouvâmes les chairs belles. L'agaric resta en place, et ne tomba que le cinquième jour, laissant un enfoncement a l'endroit qu'il occupoit, et ayant acquis une consistance ferme et compacte.

La supuration fut etablie le sixieme jour, de bonne qualité, et autant abondante que la maigreur de la partie pouvoit le permettre. La fievre et le cours de ventre diminuoient, a mesure que la supuration augmentoit; de façon que le douxieme jour aprés l'operation, il n'y eut plus de fievre; et le cours de ventre fut entierement arreté, par deux onces de manne et une once de catholicon, que ~~[illegible]~~ j'ordonnai le quatorze.

Tout se passa ainsi pendant deux mois, la cicatrice se faisant bien et la playe n'etant grande que comme une piece de vingt quatre sols; quand un matin au pensement je la trouvai pasle, sa circonference gonflée, et la supuration glaireuse. La malade avoit eu pendant la nuit de la fievre et des envies de vomir; elle se plaignoit aussi de legeres douleurs dans l'hypocondre droit. Ces accidents furent dissipés par deux saignées, des aposemes purgatifs et beaucoup de lavages.

Quelques jours aprés il lui survint une douleur a l'apophise caracoïde, et il y parut une petite tumeur dure et circonscripte. J'appliquai dessus un melange de devigo et de mucilage: j'ordonnai l'usage des bouillons amers, auxquels je fis ajouter le sel de bus: je prescrivis un regime propre a retablir les sucs doux et balsamiques du sang. La malade fut purgée deux fois en quinze jours, au bout desquels la tumeur et la douleur disparurent. pendant cet intervalle la suppuration s'etoit retablie bonne, et la playe etoit presque cicatrisée.

Dix-huit jours aprés cette cessation totale de douleur, il survint tout a coup des mouvements convulsifs au moignon, des douleurs vagues par tout le corps, et un insomnie presque continuelle. La malade fut saignée deux fois, et n'en fut pas beaucoup soulagée; les narcotiques, même a grande doze, calmerent peu ses douleurs.

J'avois observé pendant le traittement de cette maladie, que quand la supuration diminuoit, les douleurs se faisoient sentir. Je proposai donc a la malade de lui faire un cautere, pour empecher les retours douloureux. Il fut fait au bras. La supuration etant abondante, les douleurs cesserent entierement: La malade recouvra le sommeil, et dans la suitte de l'embonpoint, jusqu'a devenir grasse.

Elle jouissoit, d'une si bonne Santé au bout de neuf a dise mois, qu'elle voulut sortir de L'hopital, et se proposa de laisser fermer son Cauterre qu'elle croyoit pour lors inutile. Je lui fis sentir tout le danger ou elle s'exposoit en le laissant fermé. Mais malgré touttes mes raisons, elle negligea de le faire penser, et il se ferma.

Elle ne fut pas longtemps a se repentir de son imprudence. Quinze jours aprés le ventre lui devint tres tendu et douloureux; ce qui fut suivi de vomissements de bile verte: les douleurs du Moignon se renouvellerent, et s'etendirent jusques dans l'articulation. Les saignées, les potions huileuses, les boissons delayantes, les lavements et les fomentations, tout fut mis en usage; mais la malade en fut peu soulagée: ce qui la determina a laisser refaire le Cauterre.

~~Quoique la suppuration de ce second Cauterre fut tres abondante; les effets n'en [illegible] [illegible] pas sensibles [illegible] du premier.~~

Quoique ce second Cauterre ait produit une suppuration trés abondante; il n'eut pas cependant tout le succez du premier: Les douleurs diminuerent a la verité, mais elles ne cesserent point entierement. Peut-etre une supuration encor plus abondante eut emporté le reste de L'humeur morbifique. c'est ce qui me fit proposer a la malade un autre cauterre a la jambe; mais elle n'y voulut point consentir.

Je la remis a l'usage des bouillons amers avec le sel de Glober, a L'eau de squine pour boisson ordinaire, et au regime le plus exact. Les accidents ne firent qu'augmenter. Il lui survenoit periodiquement des douleurs aux Reins, avec suppression d'urine, qui se retablissoit par des saignées et l'usage du petit lait, avec le syrop de violette, les lavements frequents et les boissons abondantes.

J'ai dit que les accidents alloient toujours en augmentant. En effet ils furent portés a un tel point, que ~~sur la fin~~ les quinze derniers jours La malade fut attaquée de convulsions universeles, le ventre, qui se degonfloit par intervalle, restant toujours extremement tendu, et les vomissements etant devenus continuels. Elle mourut enfin dans ces accidents facheux, environ deux ans aprés L'Amputation.

A L'ouverture du Cadavre je trouvai l'Epiploon presque fondu; les intestins pleins de vents et trés tendus; les glandes mesenteriques, pour la plus part, dures et squirreuses; les Membranes de L'Estomac trés aminciées; le pancreas garni de petites concretions plâtreuses; les reins, les ureteres et la vessie dans leur etat naturel; le foye tres gros, presentant a ses superficies convexe et concave des tubercules blanches, pleines d'une matiere plâtreuse, qui penetroit bien avant dans sa substance; la vesicule du fiel grosse et tendüe, tant par la presence de la bile, que par une pierre qui s'y rencontra de la grosseur et de la figure d'une noix muscade.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Moignon

Je portai ensuite mon attention du côté du bras amputé. Aprés avoir dissequé la peau et les muscles, et detaché la clavicule du côté du sternum, j'enlevai toutte l'articulation, que je presentai toutte fraiche a l'Academie. Je fis voir, que ce qui restoit de l'humerus, jusqu'a un travers de doigt au dessous de la tête, etoit sain; ~~qu'en cet endroit~~ qu'au dela l'os etoit entierement detruit par la carie; qu'il n'en restoit que quelques fibres exterieures, qui furent fracturées par de legers mouvements; qu'une grande partie du tissu spongieux de la tête de cet os etoit detruite, et qu'il ne restoit que les fibres exterieures qui avoient resisté.

Coutavoz

No. 63

Employée